

Etre étudiant en droit, choisir et réussir !

Par François-Xavier ROUX-DEMARE, Maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale, Centre de recherche en droit privé – CRDP (EA 3881)

Article publié dans la Revue de droit privé guinéen, disponible en ligne à l'adresse <http://www.juriguinee.org> et sur mon blog juridique disponible en ligne à l'adresse <http://fxrd.blogspot.com>¹

Janvier 2014... Et comme chaque début d'année civile, les salons d'information et les portes ouvertes des établissements universitaires se multiplient pour permettre de renseigner les lycéens sur les possibles orientations qui s'offrent à eux. Ces salons post-Bac offrent l'opportunité aux futurs étudiants, des universités comme des grandes écoles, de rencontrer des enseignants et des étudiants pour répondre à toutes les questions qu'ils se posent. Ces rencontres sont importantes car elles permettent de proposer une réalité des études post-Bac. En effet, les procédures d'inscription ont déjà débuté depuis quelques jours. Il convient alors de faire attention car la procédure est stricte, notamment quant au calendrier à respecter. Fin mars, l'inscription et les choix de formation auront dû être établis sur le site dédié à cette procédure². Pas une minute à perdre ! Cependant, quelle orientation choisir ?

Parmi les nombreuses orientations envisageables, les études de droit côtoient les études de commerce, de médecine, de science politique, etc. Les lycéens ont à leur disposition un panel de possibilités nombreuses et hétéroclites. Pour choisir, il semble avant tout nécessaire de connaître, et ce, au minimum les grandes lignes des études envisagées. Pour faciliter ce choix, il est utile de dresser un aperçu des études universitaires de droit pour faciliter la découverte de cette orientation des futurs étudiants.

Néanmoins, avant de poursuivre plus en avant cette présentation, il convient d'émettre, en quelque sorte, une forme de mise en garde à destination des lecteurs. Cet article se propose de reprendre les principaux arguments et conseils pour aider à choisir (I) et à réussir des études universitaires en droit (II). Nous n'avons pas la prétention de détenir les conseils miracles pour aboutir à ces objectifs. Ainsi, nous nous efforcerons de proposer les conseils, qui nous apparaissent à titre personnel et basés sur notre simple expérience professionnelle et au gré des discussions avec les étudiants³, les plus conseils pertinents pour la grande majorité des étudiants. En outre, ces conseils doivent bien évidemment être conciliés avec la personnalité de tout à chacun. De fait, il ne s'agit pas d'effectuer une énumération exhaustive de conseils mais de présenter simplement les conseils sélectionnés par nos soins⁴.

I) Choisir des études universitaires de droit

Première question qu'il est possible de se poser, la spécialité de mon Bac a-t-elle une influence sur mes capacités à réussir, et donc choisir, des études de droit. Selon nous, aucune. Ainsi, chaque lycéen possédant le Bac peut réussir des études de droit, qu'il ait décroché un Bac ES, S ou L. Chaque filière présente des avantages pour poursuivre des études juridiques (rigueur, qualités rédactionnelles, connaissance des langues étrangères, etc.). Au-delà de ces distinctions, ce choix doit dépendre de la capacité à poursuivre des études universitaires (A) en droit (B).

1 Article disponible en ligne mais tous droits réservés.

2 Pour des études en France, consulter le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche: <http://www.admission-postbac.fr>.

3 Je remercie notamment Loré, Elorri, Kenya, Romain et Nils pour leurs remarques.

4 Pour une meilleure lisibilité et favoriser la captation de l'attention, nous avons fait le choix d'une plus grande synthèse, réfreignant un engouement rédactionnel trop important.

A) Des études universitaires

La grande particularité des études universitaires renvoie à la liberté qui y est attachée. S'il s'agit du principal avantage, c'est également le principal inconvénient de telles études. Il faut rappeler que les étudiants seront amenés à suivre principalement des cours magistraux, c'est-à-dire des cours où la présence n'est ni obligatoire ni contrôlée (par exemple, une vingtaine d'heures par semaine en Licence 1 de droit). L'enseignant dispense son cours en amphithéâtre devant l'ensemble de la promotion. Le nombre d'étudiants dépend alors du nombre d'inscrits dans l'année universitaire concernée. A titre d'exemples, les amphithéâtres peuvent accueillir 300-400 étudiants dans des villes moyennes comme Brest ou Saint-Etienne, alors que d'autres promotions pourront atteindre ou dépasser les 1 000 étudiants dans des grandes villes comme Paris ou Bordeaux. Quoi qu'il en soit, les étudiants assistent au cours dans le but d'effectuer une prise de note. Celle-ci devra être adaptée, soit par l'utilisation d'un ordinateur, soit à la main avec le recours aux abréviations. Contrairement au mythe parfois relayé, ces cours se déroulent dans le calme et sans un va-et-vient des étudiants. Aux côtés de ces cours, les étudiants devront obligatoirement assister aux travaux dirigés (TD), le plus souvent pour les deux principales matières (soit 3 heures par semaine). Ceux-ci s'effectuent en présence d'un nombre réduit d'étudiants (20 à 30 étudiants en moyenne). Ils permettent d'approfondir certaines matières par la réalisation d'exercices qui devront être préparés personnellement par l'étudiant. L'enseignant pourra facilement répondre aux questions et effectuera une notation en contrôle continu. Cette rapide présentation des cours à l'Université permet de comprendre la réelle liberté d'un étudiant. Sur environ 24 heures de cours par semaine pour un étudiant de Licence 1 de droit, seules 3 heures seront réellement obligatoires. Il faudra alors savoir organiser cette liberté pour ne surtout pas en abuser.

A cette liberté peut s'ajouter une éventuelle solitude. Certains étudiants peuvent avoir peur à l'idée de découvrir un immense amphithéâtre, avec le risque de ne connaître personne. Il convient de se rassurer puisque un étudiant va soit retrouver des camarades de son lycée, soit rencontrer de nouveaux amis. Il est assez courant de rester avec un noyau dur d'amis, avec lesquels on étudie et travaille. En effet, les étudiants peuvent être amenés à travailler en groupe tant pour les TD que pour réviser.

Compte tenu de ces caractéristiques de liberté et de solitude, il semble nécessaire d'être rigoureux dans le travail. Il faudra savoir organiser son temps de travail, en fournissant le travail nécessaire à la réussite mais également en évitant une perte inutile. En outre, cette organisation et cette rigueur seront nécessaires pendant l'ensemble des études universitaires. Il existe également un mythe selon lequel la Licence 2 de droit est la plus difficile. Faisant référence à un mythe, il est facile de comprendre que ce constat nous apparaît erroné. Chaque année d'études nécessite un travail organisé, qui s'accroîtra au fil des années par une demande croissante d'approfondissement des matières étudiées. Il conviendra de fournir le travail nécessaire à cette réussite à l'aide d'une organisation, d'une rigueur et des bonnes méthodes de travail.

Ces caractéristiques des études universitaires ne doivent pas faire oublier que ces études participent à la construction de sa personne. En effet, la réalisation de ces études va participer à la réalisation personnelle et intellectuelle de l'étudiant. Il approfondira ces connaissances rédactionnelles, sa connaissance de l'histoire, de la philosophie, de la société, etc., et plus particulièrement au cours d'études juridiques.

B) Des études juridiques

Choisir des études juridiques nécessitent de réfléchir à ce que l'on souhaite faire. Il s'agit de réfléchir à un choix de vie et d'identifier un but vers lequel tendre. Il est courant d'entendre que certains étudiants ont choisi les études juridiques car « *on peut tout faire avec un diplôme de droit* ». Certes, les débouchés sont importants, allant du magistrat au gestionnaire de patrimoine. Certains métiers sont plus particulièrement réservés aux juristes, à l'image des fonctions de magistrat, d'huissier, de notaire, d'avocat, de commissaire ou de lieutenant de police, de greffier, etc., qui nécessitent obligatoirement des connaissances juridiques pour réussir les concours. De plus, un diplômé d'études juridiques aura le

bagage suffisant pour se préparer aux différents concours ouvrant à un poste administratif. Au-delà, le renforcement de la reconnaissance des diplômes universitaires auprès des entreprises ouvrent également la voie à de nombreux autres débouchés, à l'image des services juridiques et de ressources humaines des entreprises. Ainsi, il est possible de travailler dans la fonction publique, dans le monde des assurances, dans les relations internationales (auprès éventuellement d'organisations européennes ou internationales), etc. Cependant, il semble nécessaire de déterminer un but, un objectif, ce qui n'empêche aucunement de le faire évoluer au fil des années universitaires. Sur ce point, il faut avoir conscience de la longueur des études, ce que peut induire le choix de la fonction choisie. Par exemple, devenir magistrat nécessite un niveau Master 1 et devenir commissaire de police nécessite un diplôme de Master 2, pour se présenter aux concours. Désormais sanctionnées par trois diplômes avec la réforme LMD (la Licence en 3 ans, le Master en 5 ans et le Doctorat en 8 ans), Il convient de remarquer que les étudiants favorisent désormais l'obtention d'un Master, c'est-à-dire le suivi des 3 années de Licence puis des 2 années de Master. Nous mettons l'accent sur la nécessité d'avoir conscience de l'éventualité d'aller jusqu'au Master 2. En effet, de nombreux concours ouverts avec un niveau Master 1 réunissent en réalité des candidats possédant un diplôme de Master sanctionnant 5 ans d'études, voire des candidats ayant suivi par la suite des préparations aux concours (par exemple, dans un Institut d'études judiciaires, IEJ).

Effectuer des études juridiques permet également de comprendre l'évolution sociétale de notre pays mais également de prendre un recul sur celle-ci. Elle permet d'acquérir une véritable ouverture d'esprit, forgeant des convictions mais dans la compréhension des nuances existantes.

Cette ouverture d'esprit s'explique notamment par la richesse des matières étudiées au fil des années universitaires. Les étudiants vont pouvoir découvrir des matières fortement différentes: le droit de la famille (le mariage, le PACS...), le droit des biens (la propriété, les servitudes...), le droit des personnes (la vie, la mort...), le droit pénal (l'auteur d'une infraction, la complicité...), le droit commercial (le commerçant, les actes de commerce...), le droit administratif (l'administration, le service public...), le droit européen (les institutions européennes...), etc. Ces matières évoluent au fil des semestres et des années. Précisons en effet que les études universitaires sont découpées en semestre (2 semestres par an, soit 6 semestres pour obtenir le diplôme de Licence), ce qui accentue la variété des matières étudiées. En fonction de l'appréhension personnelle de chaque étudiant vis-à-vis des matières, il sera en mesure de se spécialiser en choisissant les domaines d'étude qu'il affectionne⁵. Un étudiant qui s'intéresse plus particulièrement au droit pénal pourra alors prendre des matières parfois optionnelles dans ce domaine (par exemple, la procédure pénale ou le droit pénal des affaires), puis choisir son orientation en fonction de ce choix avec un Master dans cette spécialité. Cependant, avant de réaliser ces choix, il faudra avoir réussi ces premières années d'études de Licence.

II) Réussir des études universitaires de droit

Après avoir fait le choix de suivre des études juridiques tout en ayant conscience de la réalité pratique de ces études, il faut mettre en œuvre les moyens pour réussir son cursus universitaire. Là encore, plusieurs *a priori* nécessitent d'être démasqués pour laisser la place à quelques constats et conseils pour acquérir (A) et forger (B) un véritable esprit juridique, clés de la réussite.

A) Acquérir un esprit juridique

Autres mythes courants... « *Le droit consiste à apprendre des codes, c'est du par-cœur* ». « *Le droit, c'est carré, il suffit d'appliquer des textes de loi* ». Non ! Dès les premiers cours, les étudiants seront surpris par les nuances, les interprétations, les exceptions qui entourent toutes les connaissances juridiques. Un principe sera bien souvent accompagné d'une exception, voire d'une exception à l'exception, le tout

5 Ces choix distinguent plus particulièrement les privatistes des publicistes (par référence au droit privé et au droit public), puis des sous-distinctions comme les civilistes et les pénalistes (distinction du droit privé).

soumis à interprétation. Le travail s'effectuera sur des textes normatifs, mais également sur l'application faite par les juridictions (notion de jurisprudence) et sur l'interprétation proposée par les auteurs (notion de doctrine). Ainsi, loin de devoir apprendre par-cœur, il convient principalement de comprendre et d'avoir les connaissances suffisantes pour permettre une réflexion sur un sujet. Si, bien évidemment, il faut apprendre son cours pour avoir des connaissances suffisantes pour comprendre une question posée, ce n'est pas suffisant...

La seule connaissance du cours n'est pas suffisante, il convient d'acquérir une culture juridique et de respecter une méthodologie qui est propre aux juristes, dont l'exemple du plan en 2 parties / 2 sous-parties illustre grandement ce constat. En effet, un étudiant en droit devra être en mesure d'acquérir une réflexion juridique, un esprit juridique, des réflexes juridiques. Les étudiants devront respecter un système de réflexion ce qui leur offrira la capacité d'aborder des sujets nombreux et variés. Il ne faudra pas se contenter de réciter son cours mais avoir un esprit critique à l'aide de ses connaissances juridiques pour offrir une analyse du sujet.

Cette analyse devra alors être restituée à l'aide d'une méthodologie particulière, qui sera fonction du type d'exercice réalisé. En effet, on dénombre plusieurs exercices universitaires, qui correspondent aux épreuves des principaux concours administratifs. Ainsi, les épreuves principales sont la dissertation, le commentaire d'arrêt et le cas pratique. A ces exercices principalement rencontrés, il convient d'ajouter la note de synthèse, le commentaire de texte et le commentaire comparé d'arrêts. Tous ces exercices répondent à une méthodologie associée, avec des règles bien particulières. Par exemple, le commentaire d'arrêt nécessitera la réalisation d'une fiche d'arrêt en introduction, la note de synthèse ne devra pas dépasser une longueur de 4 pages. L'irrespect de ces méthodes entraînera nécessairement une sanction.

En se fondant sur ses connaissances juridiques, l'étudiant devra comprendre et analyser le sujet pour restituer son appréciation critique en respectant la méthodologie associée à l'exercice. Si l'étudiant peut se sentir enfermé dans un formatage dû aux méthodologies strictes, l'appréciation personnelle et critique du sujet ouvre la voie à une construction intellectuelle propre. Pour favoriser cette construction, il devra forger son esprit par un travail régulier.

B) Apprendre à forger cet esprit

Arriver à forger cet esprit passe en priorité par une véritable rigueur dans le travail. Pour réussir ces études, il convient en premier lieu d'aller en cours, c'est-à-dire aux TD comme à tous les cours magistraux. S'absenter des cours se présente comme une des premières causes d'échec, ce qui explique le faible taux de réussite en Licence 1. Certains étudiants expliquent eux-même que le pire ennemi de l'étudiant est l'absentéisme. Savoir s'entourer d'amis à l'Université offre une parade à cette absence.

Il ne faut pas oublier qu'aller aux cours magistraux est la première démarche dans l'acquisition des connaissances, avec un apprentissage par la prise de notes. Certains étudiants se disent alors qu'ils emprunteront un ouvrage à la bibliothèque ou achèteront un manuel. Toutefois, il sera bien plus long de construire son propre cours à l'aide d'un manuel, tout comme travailler sur le cours d'un autre étudiant⁶. En outre, il convient de ne pas oublier que l'enseignant va déterminer le domaine de son cours comme formuler son appréhension personnelle de certaines notions, ce qui ne correspondra pas nécessairement avec le plan et les idées du manuel choisi. De plus, l'enseignant proposera bien souvent des mises en situation concrètes ou des exemples pratiques, qui permettront de faciliter cette compréhension. Puis, il ne faut pas oublier que l'enseignant reste disponible, à la pause comme à la fin de son cours, pour répondre aux éventuelles questions qu'un étudiant pourrait se poser. Il ne faut pas hésiter à relire ses cours régulièrement, idéalement le soir, pour vérifier sa prise de note et sa

⁶ Il sera bien souvent facile (contrairement aux idées reçues) de trouver un autre étudiant pour transmettre son cours, notamment en cas d'absence pour maladie. Cependant, travailler sur le cours d'un autre peut s'avérer difficile en raison des abréviations (personnelles, elles peuvent varier grandement d'un étudiant à l'autre) et dangereux si l'étudiant n'a pas correctement pris et assimilé les explications de l'enseignant.

compréhension.

Pour les cours dispensés en TD, ils sont un moment d'échange d'idées mais également d'apprentissage. Ces cours sont bien souvent axés sur la participation des étudiants qui peuvent confronter leur avis, ce qui permet de s'habituer à prendre la parole devant un groupe. Le contrôle continu permet de comprendre ses lacunes mais également d'obtenir des points en vue des partiels. Participer à l'oral sera un exercice extrêmement formateur, tant d'un point de vue personnel pour sa vie active future que d'un point de vue universitaire. Pour le volet universitaire, cela oblige à une préparation consciencieuse de son travail et une connaissance de celui-ci. En outre, la notation des TD pourra être positivement influencée par cet effort de participation.

Puis, la présence en cours devra s'accompagner d'un travail à la bibliothèque. Contrairement à d'autres disciplines, les étudiants en droit sont rapidement amenés à utiliser les ressources documentaires qu'ils ont à leur disposition. Il sera important pour l'étudiant d'apprendre à utiliser les manuels ou les revues juridiques à disposition à la bibliothèque universitaire (les « rendez-vous à la BU ») ou à travers le portail Intranet de leur Université (les « bibliothèques en ligne »). Ainsi, les étudiants ont à leur disposition une formidable documentation juridique, et ce, de façon gratuite (ou comprise dans leurs frais d'inscription). Pourtant, nombreux sont ceux qui ne savent pas y accéder. Cet apprentissage devra alors se faire rapidement car il deviendra de plus en plus fondamental pour la poursuite et la réussite des études universitaires. Rappelons que les étudiants seront amenés à réaliser des mémoires de recherche... Ainsi, il convient d'assister aux formations réalisées par les bibliothèques, malheureusement le plus souvent facultatives. *A contrario*, il faut fuire les sites qui proposent des dissertations ou des commentaires d'arrêt (de façon gratuite ou payante) pour préparer vos TD, comme se méfier des cours en ligne. S'agissant des exercices proposés, sachez que certains corrigés sont d'une qualité médiocre. De plus, les enseignants vont eux-aussi consulter ces sites pour rescencer les corrigés⁷. Pour les cours en ligne, il faut également se méfier de la date de la prise de note (les matières juridiques nécessitent une mise à jour régulière, bien souvent annuelle) et de la prise en elle-même (l'étudiant a pu mal comprendre une explication ou se tromper en la reprenant).

En conclusion, devenir étudiant et réussir des études juridiques demandent du courage. Savoir s'entourer d'autres étudiants permettra de faciliter le processus de construction de sa culture juridique, de favoriser la réussite de ce projet universitaire mais également de construire sa vie personnelle et professionnelle. Il ne faut pas oublier que les études universitaires sont un pont entre l'adolescence et la vie d'adulte. Il faut donc aborder ces études avec travail et rigueur, sans toutefois négliger la réalité humaine qu'elle représente.

⁷ Rappelons qu'un copier-coller d'un tel corrigé, comme de documents en ligne sans indiquer les références, est considéré comme du plagiat. Vous risquez alors d'être sanctionné. Les Universités ont mis en place des instruments pour lutter contre ce phénomène.